



# Beloukha®

## Le 1<sup>er</sup> produit de biocontrôle pour la maîtrise des adventices de la vigne



## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

BELOUKHA® s'utilise seul dans un programme d'entretien du sol et peut remplacer des étapes de travail du sol.

**Composition :** 680 g/l acide nonanoïque / acide pélargonique

**Formulation :** concentré émulsionnable

**N° A.M.M. :** 2140255

**Usages :** - Vigne (destruction des rejets, maîtrise des adventices)  
- Pomme de terre (défanage)

**Mode d'action :** contact strict

**Dose autorisée :** 16 l/ha sur adventices annuelles et bisannuelles

**DAR :** 1 jour (conformément au Guide Européen SANCO 7039/VI/95 du 22/7/97 annexe 1)

**DRE :** 24 heures (conformément à l'arrêté du 12 septembre 2006)

**ZNT :** 5 m

**Conditionnement :** bidon 10 L

## MODE D'ACTION

BELOUKHA® est un désherbant non sélectif des cultures agissant strictement par contact. Il agit en perturbant la perméabilité de la membrane cellulaire de l'épiderme des plantes.

L'efficacité optimale est obtenue par l'application de BELOUKHA® sur de jeunes adventices (moins de 10 cm de hauteur).

## LES 4 CLÉS DE LA RÉUSSITE DE BELOUKHA®

Pour une efficacité optimale, il est important de bien respecter les clés suivantes.



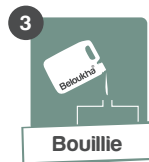
Météo

- Appliquer de préférence le matin après la rosée.
- Hygrométrie optimale au sol : 60 %.
- Température idéale minimale : 15°C.
- Bonne luminosité.



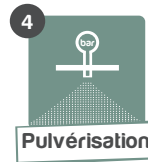
Stade de la cible

- Efficace sur les jeunes adventices annuelles (dicotylédone et graminée), en condition poussante.
- Repère : environ 10 cm selon les espèces ou au stade rosette.



Bouillie

- Concentration de la bouillie : 8 %.
- Volume d'eau par ha sous le rang : 100 à 150 l/ha.
- Remplir la cuve d'eau au ¾.
- Agiter.
- Incorporer BELOUKHA® à la concentration conseillée.
- Maintenir l'agitation durant l'application.



Pulvérisation

- Pour assurer une couverture de 100 % des adventices, il est conseillé de bien adapter la pression en fonction du type de buses utilisées pour les produits de contact.
- Après un délai sans pluie de 2 heures.
- Vitesse : 3 à 4 Km/h.
- Pression : minimum 3 bar.
- Volume sous le rang : 100 à 150 l/ha.
- Buse à fente : 80° à 110°.
- Hauteur de rampe maximum : 50 cm.
- Goutelettes : 150 à 200 µ.

## PULVÉRISATION ÉCO-CONFINÉE

Matériel de désherbage équipé de buses centrifuges électriques spécifiques à l'application de BELOUKHA®. Cette technologie permet de travailler à des volumes /ha beaucoup plus faibles que les autres types de pulvérisation.\*

TEC a mis au point une rampe permettant d'appliquer BELOUKHA® sous le rang sur une base de 80 L en plein.

Ex : Vigne de 2 mètres :

Application sous le rang avec une rampe TEC 400 - Réglage 18 - Vitesse 5 Km/h

- Surface traitée : 40 % soit 32 L de bouillie/ha
- Concentration BELOUKHA® : 20 % soit 6,4 l/ha

\* La qualité de pulvérisation fine est confinée pour supprimer la dérive.



# AVANT / APRÈS



HEURE  
**0**

Végétation  
poussante  
riche en eau



HEURE  
**+2**

1<sup>ère</sup> phase  
Destruction  
de la cuticule



JOUR  
**+20**

2<sup>ème</sup> phase  
Dessèchement  
complet

## AVANTAGES PRODUIT



### Techniques

- Action rapide - Effet choc visible 2 à 3h après application
- Action strictement de contact donc très faible risque de développement des résistances
- Aucune destruction de la banque de semences dans le sol
- Maintient la stabilité du sol grâce à la préservation du système racinaire
- Limite l'érosion sous le rang
- Efficace sur adventices résistantes

### Économiques

- Coût proche d'un travail du sol avec un gain de temps significatif
- Coûts et amortissements faibles des interventions
- Permet d'optimiser un bon travail du sol (le 1<sup>er</sup> passage de printemps)

### Pratiques

- Temps de chantier réduit par rapport à un travail du sol
- Applicable durant toute la durée de l'itinéraire technique
- Applicable dès la 1<sup>ère</sup> année de plantation et dans les parcelles complantées

### Environnementaux

- Solution non classée, inscrite dans la catégorie des produits NODU Vert et IFT Vert
- Aucun effet préjudiciable de la substance active pour l'homme, l'eau, le sol et l'air
- Dégradation très rapide dans le sol (2 jours), sans métabolite
- Sans risques de résidu dans le raisin

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

### EPI (Sécurité applicateur)

1/ Eviter le contact du produit avec les yeux et la peau.

2/ Veiller à éviter les fuites et éclaboussures par une manipulation précautionneuse et un bon entretien du matériel d'application.

3/ Adapter votre protection individuelle selon le risque de contact : porter des lunettes de protection, un vêtement couvrant les bras et les jambes (combinaison étanche au besoin), des gants en nitrile et des bottes.

Pour toutes informations complémentaires, se référer à la section 4 de la fiche de données de sécurité.

### Stockage

Stocker à l'abri du gel (température supérieure à 5°C).

### Élimination du produit et de son emballage

Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur.

Ne pas ré-utiliser l'emballage.

Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR ou un autre service de collecte spécifique.



ADIVALOR

### Entretien du pulvérisateur

Après chaque traitement avec BELOUKHA®, rincer soigneusement le pulvérisateur à l'eau claire additionnée d'un mouillant (recommandé pour le nettoyage des pulvérisateurs), et conformément à la législation en vigueur.

### Mélanges

Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels.



Produit conçu, homologué  
et distribué par JADE

Avenue Ariane - CS 60027  
33693 Mérignac Cedex France

Tél : +33 (0)5 56 34 64 03 - Fax : +33 (0)5 56 34 64 05

info@jade-international.eu - www.jade-international.eu



JADE - TVA intracommunautaire : FR25502938764 - N° AMM : 2140255



BELOUKHA® : contenant 680 g/l d'acide nonanoïque / acide pélagronique\*, formulation EC - Danger - H315-Provoque une irritation cutanée. H318- Provoque des lésions oculaires graves. P264- Se laver soigneusement les mains après manipulation. P280- Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. P302+ P352- En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau et au savon. P305+P351+P338- En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310- Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. SP1- Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de fermes et des routes. Spe3- Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres en bordure aux points d'eau. Spe8- Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en période de production d'exsudat. Durant la période de floraison, ne pas utiliser en présence d'abeilles. EUH410- Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. ©Marque déposée et \*substance active de la société JADE - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou sur www.beloukha.fr